

Conformément aux dispositions du Code de l'aviation civile, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile est l'autorité compétente pour la mise en œuvre de la politique nationale de transport par voie aérienne, la régulation, la coordination et la supervision des activités aéronautiques et aéroportuaires. **La Rigueur, le professionnalisme et l'efficacité** sont nos valeurs.

Afin de remplir notre mission dans le respect de nos valeurs, nous sommes engagés dans une démarche d'**amélioration continue de notre fonctionnement**, conformément aux préconisations de la norme internationale de système de management de la qualité **ISO 9001 version 2015**. Celle-ci contribue à garantir en permanence la conformité de nos activités aux exigences légales et réglementaires applicables, à améliorer la satisfaction des opérateurs du secteur aérien et autres parties intéressées, en plus de favoriser une culture qualité au sein de l'ANAC.

Pour ce faire, toutes les dispositions nécessaires sont déployées afin que notre système de management réponde de manière factuelle et mesurée aux objectifs que nous nous sommes fixés et issus des axes stratégiques ci-dessous :

**A. SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L'AVIATION CIVILE**

**B. ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPORT PAR VOIE AERIENNE**

**C. AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ANAC**

L'expérience capitalisée, l'appropriation de cette politique qualité et l'implication de l'ensemble du personnel de l'ANAC pour le succès de cette démarche structurée permettra d'affermir nos activités au plus haut niveau de performance de sécurité, de sureté et de conformité aux normes nationales et internationales.

A cet effet, **j'attends la contribution de tous dans le déploiement du système de management de la qualité pour bâtir ensemble une administration d'aviation civile de référence.**

Pour ma part, je m'engage à :

- Fournir les moyens et ressources nécessaires pour garantir la performance de notre système de management de la qualité ;
- Communiquer la présente politique et à promouvoir la culture positive de la qualité au sein de l'ANAC et des parties intéressées ;
- Assurer le dynamisme du système de management de la qualité à travers des revues périodiques.

Je veillerai à ce que les résultats de nos activités soient mesurés, connus et améliorés de façon continue.

Fait à Libreville, le 08 Décembre 2025

Le Directeur général



**Général de Division Eric Tristan Franck MOUSSAVOU**